

Montrouge, le 15 octobre 2015

Communiqué de presse

**En amont de la COP 21, Crédit Agricole S.A., promeut la finance climat
aux côtés des banques de développement**

En marge des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI et à l'occasion de la réunion ministérielle sur la finance climat, co-organisée par le Pérou et la France à Lima le 9 octobre 2015, dix grandes institutions financières mondiales ont présenté une initiative pour adopter « 5 principes volontaires » visant à toujours mieux intégrer la question climatique dans leurs stratégies. Crédit Agricole S.A. est la première banque commerciale à soutenir cette initiative.

L'initiative « *Mainstreaming Climate Action Within Financial Institutions* » est le résultat de travaux menés par les banques multilatérales de développement et plusieurs grandes institutions financières et agences de développement publiques, s'inspirant de bonnes pratiques existantes, notamment les Principes Climat, publiés en 2008 et dont Crédit Agricole S.A. est un des membres fondateurs. L'initiative propose « 5 principes volontaires », pratiques et opérationnels, destinés à accroître et généraliser la prise en compte du climat dans les activités des institutions financières, de façon à faciliter le financement de la transition énergétique et d'une économie moins carbonée :

- S'engager sur une stratégie climat,
- Gérer le risque climatique,
- Promouvoir des objectifs à impact positif pour le climat,
- Améliorer l'impact climatique des activités de l'institution,
- Rendre compte des résultats obtenus.

Le texte de l'initiative sera publié lors de son lancement effectif à l'occasion de la COP21, à Paris, en décembre 2015. Toutes les institutions financières publiques ou privées sont invitées à y adhérer.

Le Crédit Agricole confirme ainsi son engagement à proposer à ses clients les meilleures solutions possibles pour accompagner la décarbonation progressive de l'économie. Le Groupe Crédit Agricole est le premier financeur bancaire des énergies renouvelables en France, le premier financeur de l'efficacité énergétique des bâtiments en France, membre fondateur de l'association pour la promotion du bâtiment bas carbone, leader mondial des Green Bonds et un des quatre rédacteurs des *Green Bonds Principles*, premier gestionnaire d'actifs, avec Amundi, à proposer des fonds indiciels bas carbone. Crédit Agricole S.A. est également la première grande banque internationale à s'être engagée, en mai 2015, à arrêter tout financement de mines de charbons ou d'entreprises spécialisées dans cette activité et, en septembre 2015, à arrêter tout financement de centrale thermique à charbon dans les pays à haut revenu tels que définis par la Banque mondiale.

Contacts Presse Crédit Agricole S.A.

Charlotte de Chavagnac - 01 57 72 11 17 – charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr

Alexandre Barat - 01 43 23 07 31 – alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur www.credit-agricole.com - espace Actu/Presse- http://twitter.com/Credit_Agricole